

Zumbiehl Morschwiller-le-Bas

De: patrick holbein
Envoyé: lundi 15 juillet 2019 10:56
A: plu@morschwiller-le-bas.fr
Objet: enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur
Importance: Haute

Bonjour,

(ce msg remplace mon précédent qui était incomplet. Je reprends donc.)

Je m'interroge sur l'utilité de l'emplacement réservé n°3.

En effet, il avait été créé à l'époque sur une parcelle non construite pour désenclaver des terrains constructibles (zone U). Or sur le projet de PLU, ces terrains ne sont plus constructibles car classés en Anc.

L'emplacement réservé a donc été déplacé sur une parcelle construite pour desservir une zone agricole ! Et cette dernière a vocation à le rester, sinon c'est une zone AU qui aurait été créée.

Je demande donc, soit :

- la suppression de l'emplacement réservé, car il n'a pas vocation à desservir des terrains agricole,
- soit le classement en zone AU des terrains qu'il a pour but désenclaver, à l'instar des emplacements n°4 et n°9.

Espérant que ma demande soie prise en considération,

Cordialement.